



Distribution de composteurs individuels

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Mayenne Communauté

10 rue de Verdun

<https://www.mayenne-communaute.net/>

GERGAUD

Gaëtane

Pays de la Loire

gaetane.gergaud@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé CONSOMMATEURS, , MENAGE, BIODECHET,, DECHETS VERTS, BROYEUR, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Depuis 2009, la Communauté de communes Le Horps Lassay (CCHL) est engagée dans un programme local de prévention des déchets.

L'étude initiale de ce programme a mis en avant la présence importante de déchets putrescibles dans les ordures ménagères résiduelles (OMR) ainsi que la constante augmentation des tonnages de déchets verts collectés en déchèterie.

Dans ce cadre, une action de promotion du compostage individuel a été définie afin de résoudre ces problématiques.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Promouvoir la gestion individuelle des déchets fermentescibles des habitants (tontes, déchets de cuisine...)
- Encourager les ménages à composter leurs déchets putrescibles
- Réduire la part des déchets putrescibles dans les OMR
- Réduire les apports de déchets verts en déchèterie

Résultats quantitatifs:

Depuis 2010, 140 composteurs ont été distribués soit environ 120 foyers bénéficiaires.

Le MODECOM réalisé par le Conseil départemental en 2015 montre que la part des déchets

fermentescibles dans les OMR est passé de 36 % en 2008 à 24 % en 2015 sur notre territoire.

Résultats qualitatifs :

En parallèle de cette action, les usagers ont pu bénéficier de plusieurs démonstrations de compostage (et de paillage) par des maîtres-composteurs. Ils ont ainsi appris les bonnes pratiques pour réussir leur compost et obtenu des conseils pour son utilisation. Ils ont également pu repartir avec de la documentation spécialisée sur le compostage ou le jardinage au naturel.

MISE EN OEUVRE

Planning:

2010 : acquisition de composteurs

2011 : réalisation d'affiches et aménagement d'un espace dans chaque déchèterie pour la vente de composteurs (25€ par composteur)

2012 : réalisation d'outils de communication en partenariat avec le Pays de Haute Mayenne et le Conseil départemental : kakémonos, dépliants et plaquettes sur les techniques du compostage et du jardinage au naturel.

De 2011 à de nos jours : mise à disposition de composteurs en déchèterie lors des temps d'ouverture de celles-ci

De 2011 à de nos jours : animations sur le compostage (et le paillage)

De 2011 à de nos jours : promotion de la distribution de composteurs dans la presse, dans les bulletins communaux et intercommunaux, avec la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, lors de chaque manifestation à laquelle participe l'animateur prévention déchets.

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

En moyenne, l'animateur prévention déchets utilise 0,05 ETP/an pour le développement de cette action depuis 2010.

Il faut ajouter quelques heures pour la distribution et la facturation des composteurs, respectivement aux gardiens de déchèterie et à la responsable administrative du service déchets.

3 animations d'une demi-journée ont été organisées et réalisées par un maître-composteur d'une association partenaire.

De plus, il faut compter 0,5 ETP sur un an pour nos partenaires pour la réalisation des outils de communication.

Moyens financiers :

Achats des composteurs : 9 663 € sur 5 ans

Coût des animations : 446 € pour une animation (les 2 autres sont gratuites dans le cadre du partenariat avec le Conseil départemental)

Achat d'une tonnelle pour les animations : 149 €

Participation aux coûts de réalisation des outils de communication : 600 €

Moyens techniques :

Les composteurs distribués en déchèterie sont stockés dans le local des gardiens de déchèterie.

Lors des animations compostage (et paillage) et les autres actions de promotion de compostage individuel, l'animateur prévention déchets dispose de banderoles pour informer les habitants de ces manifestations. De plus, pour la réalisation de son stand, il dispose d'une tonnelle, de kakémonos et autres divers outils de communication (dépliants, déchets putrescibles, compost à différents stades de maturation...).

Partenaires mobilisés :

Le Conseil départemental de la Mayenne et le Pays de Haute Mayenne pour la réalisation des outils de communication.

L'ensemble des agents du service déchets de la Communauté de communes pour la réalisation de l'action.

Anne-Marie Nageleisen, animatrice (de l'association "Le Potager en Carrés") pour les animations compostage/paillage

La presse locale et les mairies pour la communication et la promotion de l'action.

Les associations organisatrices des manifestations auxquelles se rattache l'animateur prévention déchets pour ses animations.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette action peut être reproduite par d'autres collectivités qui cherchent à maîtriser les apports de déchets verts en déchèterie et réduire la part de déchets fermentescibles dans les OMR. Plusieurs variantes sont possibles :

- diversifier les lieux de distribution des composteurs
- organiser une distribution annuelle de composteurs et non au quotidien ce qui permet d'organiser un temps fort
- appliquer un tarif différent pour l'achat des composteurs.

Difficultés rencontrées :

Cette action a déjà été réalisée par d'autres communautés de communes.

Recommandations éventuelles:

Choisir des composteurs de qualité et avec au moins 2 volumes différents.

Proposer systématiquement des explications voire des démonstrations sur le compostage lors de la distribution d'un composteur.

Réaliser une étude n+1 ou n+2 afin de s'assurer de la bonne utilisation du composteur par les ménages et si ce n'est pas le cas, les accompagner pour résoudre les difficultés rencontrées (cela permet d'éviter les situations d'échec et d'abandon de l'action).

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **novembre 2020**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.